## Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N76, Ja nvier 2013



Assemblée Permanente des Chambres d' Agriculture du Mali

### **SOMMAIRE**

- Financement des 1<sup>ers</sup> sous-projets de productivité du PAPAM;
- 45<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM.

## Financement des 1ers sous-projets de productivité du PAPAM

Du 16 au 25 décembre 2012, des missions se sont rendues dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako dans l'objectif de faciliter les modalités pratiques de mise en œuvre des sous-projets productifs du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM). De façon spécifique, il s'agissait de:

- Préciser avec les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) les enjeux liés à la qualité des promoteurs, la pertinence des sous-projets en lien avec les objectifs et bassins cibles sans compromettre le mandat des instances d'analyse et d'approbation des sous-projets;
- Echanger avec les promoteurs pour identifier leurs contraintes réelles et les mettre en adéquation avec les sousprojets;
- Visiter au besoin les sites des sousprojets;
- Analyser le détail des activités de chaque sous-projets suivant les prototypes;

- Vérifier les coûts des investissements, équipements et services à réaliser ;
- Préparer et signer les conventions de financement des sous-projets.

Cette approche de proximité a permis d'assurer le financement de 41 sous-projets des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako pour un montant de 219 569 200 F CFA, avec une contribution des bénéficiaires de 71 104 325, représentant 32% du coût total.

Ces sous-projets portent sur le maraîchage, la production laitière, l'embouche bovine et ovine, l'aviculture et la transformation.



Signature de convention entre le Président de la CRA de Ségou et l'Association des Femmes maraîchères de Barouéli



Signature de convention entre le Président de la CRA de Mopti et la Promotrice du sous-projet d'aviculture de Bandiagara

A la suite des entretiens et des visites de terrain, il a été recommandé de :

- Mettre en œuvre un programme d'urgence de formation des membres des cadres de concertation et des membres des commissions techniques en charge de l'analyse technique préalable des sous-projets avant l'approbation par les élus;
- Faire la relecture des contrats liant les animateurs des Chambres au Projet pour mieux définir leurs missions et les mettre dans un état d'esprit de performance en lien avec les sousprojets;
- 3) Procéder au recrutement de prestataires de services selon les zones en complément au travail des Animateurs pour assurer l'animation et susciter la demande au niveau des groupes cibles ;
- Mettre en place un dispositif de suivi de l'impact des sous-projets sur les bénéficiaires.



Visite du site de maraîchage de l'Association des Femmes maraîchères de Barouéli Est –Danaya



Visite de l'Exploitation Agricole Familiale de Monsieur Hamet AW à Barouéli

# 45ème session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM

La 45<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, 5<sup>ème</sup> session de la mandature 2010-2015, s'est tenue les 17 et 18 janvier 2013 dans la salle de conférence de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Mamadou DIALLO, 2<sup>ème</sup> Vice-président de l'institution, représentant le Président M. Bakary TOGOLA empêché.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, des membres associés, des Secrétaires Généraux des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et des cadres de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau tenue le 16 janvier 2013 dans les locaux de l'APCAM.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Baba BERTHE en présence de Madame le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Mme DIANE Mariam KONE, de la Commissaire Adiointe à la Alimentaire, Mme DICKO Bassa DIANE, du Chef de la Mission de Restructuration du Secteur Coton, M. N'Fagnanama KONE, des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali. de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Compagnie Malienne Mali. de la de Développement des Textiles, des services techniques, projets et programmes du Secteur du Développement Rural.



Présidium à la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de bienvenue du Représentant du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Dans son intervention le 2<sup>ème</sup> Vice-président de l'APCAM a exprimé son réel plaisir et sa grande fierté, de prendre la parole au nom du Président Bakary TOGOLA, pour souhaiter la bienvenue aux Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture, aux responsables des Organisations Professionnelles Agricoles et l'ensemble des élus consulaires.

Il a rappelé que cette session se tient dans un contexte où notre pays se bat pour l'établissement de l'intégrité territoriale. C'est l'occasion pour tous les élus consulaires de l'APCAM de renouveler leur soutien indéfectible aux forces armées et de sécurité du Mali pour le noble combat qu'elles mènent pour la libération du pays.

Il a signalé que le Gouvernement de la République du Mali en décidant de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée de certains projets et programmes à l'APCAM et aux Chambres Régionales d'Agriculture parmi lesquels on peut citer entre autres le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole (PAPAM) et le Programme d'Amélioration de la Gouvernance en zone Cotonnière (PASEII). renouvelle ainsi sa confiance aux Chambres d'Agriculture et à toute la profession Agricole. Cela atteste de la volonté du Gouvernement de responsabiliser davantage la profession Agricole dans la conception, la mise en œuvre l'évaluation des politiques et de développement Agricole.



Salle vue de dos à la cérémonie d'ouverture

Il a souligné que ces projets sont à des tournants importants de leur mise en œuvre et qu'un engagement continu du Gouvernement est nécessaire pour que les partenaires techniques et financiers poursuivent leurs aides et appuis à notre pays à un moment où les besoins des producteurs sont immenses dans l'objectif d'augmenter la production et la productivité Agricoles.

Dans le discours d'ouverture prononcé par le Ministre de l'Agriculture, il a été mis l'accent sur le contexte marqué par une grande crise que traverse le Mali et que cette situation exige de chacun malien le sacrifice ultime pour la libération définitive des régions occupées par les bandits armés et les terroristes. Il va s'en dire que notre mission sera de nous atteler davantage à la souveraineté alimentaire et à une gestion rigoureuse de nos récoltes.

Le Ministre a remercié à cette occasion les membres de l'Assemblée Consulaire et tous les ressortissants du réseau des Chambres consulaires pour leur appui et leur accompagnement à l'armée nationale.

Il a également précisé que la session s'ouvre à un moment où les trois Chambres Régionales d'Agriculture de Tombouctou, Gao et Kidal ne sont pas à même d'exercer les activités qui leur sont dévolues. Il reviendra aux élus au cours de leurs travaux de consacrer une attention particulière à cette situation.

Le Ministre s'est félicité pour tous les efforts consentis par la Profession Agricole à travers son important soutien à l'armée nationale et aux déplacés des régions du Nord.

Il a exprimé son souhait que les points inscrits à l'ordre du jour de la session feront l'objet d'un examen minutieux et aboutiront à des recommandations pertinentes permettant de rehausser l'image de l'institution consulaire auprès de ses ressortissants.

Il a d'abord formulé des vœux ardents de bonne et heureuse année 2013 aux participants, le retour de la paix et le recouvrement de l'intégrité territoriale du Mali et avant de déclarer ouverte la 45<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM.

Après la cérémonie d'ouverture, la reprise des travaux a commencé par la vérification des mandats qui a montré que le quorum est atteint et que l'Assemblée Consulaire peut valablement délibérer.

Ensuite le projet d'ordre du jour de la session a été présenté et adopté. Il s'agit de :

- 1. Lecture et adoption du procès-verbal de la 44<sup>ème</sup> session ordinaire ;
- 2. Examen et adoption du rapport d'activités 2012 de l'APCAM :
- Communication sur le Programme d'Exécution Technique et Financière 2013 du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM);
- 4. Questions diverses.

A l'issue des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, le procèsverbal de la 44ème session ordinaire et le rapport d'activités 2012 de l'APCAM.

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes :

- Prendre en charge les préoccupations des Jeunes ruraux dans le PETF 2013 du PAPAM;
- Adresser une motion au Ministre de l'Agriculture et aux PTF sur la gestion du PAPAM;
- Prendre en compte les régions nord du pays dans les planifications 2013 du PAPAM.





#### ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU MALI

-----

Square Patrice Lumumba Porte 15- BP : 3299 Bamako/Mali Tél: 20 21 87 25- fax : 20 21 87 37- E-mail : apcam@apcam.or

## RAPPORT ANNUEL 2012

Décembre 2012

CikCla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)











Le bulletin CikCla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299 Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25 Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

**NB** : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.